



LOT(S): 829-4 Pties et 829-5 Ptie

CADASTRE: Canton d'Orford

DIVISION D'ENREGISTREMENT: Sherbrooke

MUNICIPALITE: Canton d'Orford

Description Technique de trois parcelles de terrain faisant partie des lots 829-4 et 829-5 du cadastre officiel du Canton d'Orford, division d'appeaistrement de Sherbrooke.

PARCELLE "A"

Une parcelle de terrain comprise entre les points Pl, P2, P3, P4 et P1 sur le plan ci-annexé faisant partie du lot 829-4 dudit cadastre et se décrivant comme suit :

829-4 Partie

En assumant que la direction vers le Nord de la ligne Est du lot 829-2 est un gisement conventionnel de 8º13'20" et partant du coin Nord-Est dudit lot soit le point "P1", le point de départ de la parcelle à décrire, de là, vers l'Est suivant un gisement de 74º27'36" une distance de 7,76 mètres jusqu'au point "P2", de là, vers le Sud-Est, suivant un gisement de 139º53'54" une distance de 4,02 mètres jusqu'au point "P3", de là, vers l'Ouest, suivant un gisement de 254º27'36" une distance de 11,04 mètres jusqu'au point "P4", de là, vers le Nord, suivant un gisement de 8º13'20" une distance de 4,00 mètres jusqu'au point "P4", le point de départ et couvrant en superficie 34,4 mètres carrés.

Cette parcelle est bornée vers le Nord, le Nord-Est et le Sud par des parties du lot 829-4 et vers l'Ouest par le lot 829-2.

> N.B. LES DIRECTIONS APPAIRAISSANT SUR CE DOCUMENT SONT DES GISEMENTS CONVENTIONNELS

> > SYSTÈME METRIQUE (S.I)

829 - 6

S: 124,4 m²

PARCELLE "C" 829-5 PTIE

DESCRIPTION	TECHNIQUE		
LOTS: 829-4 PTIES ET 829-5 PTIE	DIVISION DENREGISTREMENT: SHERBROOKE	ÉCHELLE 1:400	DOSSIER CL 542 A
CADASTRE: CANTON D' ORFORD	MUNICIPALITÉ: CANTON D'ORFORD	MINUTE 657	CARNET



CHRISTIAN LEFEBVRE A.G

ARPENTEUR GEOMÈTRE

155, RUE PRINCIPALE OUEST
SUITE 116, MAGOG JIX - 2A7
TEL:(819) 843 - 4500

MAGOG , LE 04 NOVEMBRE 1992

CHRISTIAN LEFEBURE A.G.

PARCELLE "B"

Une parcelle de terrain comprise entre les points P5, P6, P7, P8, P2, P9 et P5 sur le plan ciannexé faisant partie du lot 829-4 dudit cadastre et se décrivant comme suit :

829-4 Partie

En assumant que la direction vers le Nord de la ligne Ouest du lot 829-4 est un gisement conventionnel de 8º13'20" et partant du coin Nord-Ouest dudit lot soit le point "P5", le point de départ de la parcelle à décrire, de là, vers le Sud-Est, suivant un gisement de 151º00'21" une distance de 19,17 mètres jusqu'au point "P6", de là, vers le Sud-Est, suivant un gisement de 139º53'54" une distance de 4,88 mètres jusqu'au point "P7", de là, vers le Sud, suivant un gisement de 188º13'20" une distance de 8,16 mètres jusqu'au point "P8", de là, vers le Nord-Ouest suivant un gisement de 319º53'54" une distance de 10,90 mètres jusqu'au point "P2", de là, vers le Nord-Ouest, suivant un gisement de 331º00'21" une distance de 11,74 mètres jusqu'au point "P9", de là, vers le Nord, suivant un gisement de 8º13'20" une distance de 10,08 mètres jusqu'au point "P5", le point de départ et couvrant en superficie 142,3 mètres carrés.

Cette parcelle est bornée successivement vers le Nord-Est par une partie du lot 829-4, vers l'Est par une partie du lot 829-5, vers le Sud-Ouest par des parties du lot 829-4 et vers l'Ouest par une partie du lot 829.

PARCELLE "C"

Une parcelle de terrain comprise entre les points P7, P10, P11, P8 et P7 sur le plan ci-annexé faisant partie du lot 829-5 dudit cadastre et se décrivant comme suit :

829-5 Partie

En assumant que la direction vers le Sud de la ligne Ouest du lot 829-5 est un gisement conventionnel de 188º13'20" et partant du coin Nord-Ouest dudit lot, de là, vers le Sud, suivant un gisement conventionnel de 188º13'20" une distance

de 20,21 mètres jusqu'au point "P7", le point de départ de la parcelle à décrire, de là, vers le Sud-Est, suivant un gisement conventionnel de 139053'54" une distance de 20,40 mètres jusqu'au point "P10", de là, vers le Sud, suivant un gisement de 188013'20", une distance de 8,16 mètres jusqu'au point "P11", de là, vers le Nord-Ouest, suivant un gisement de 319053'54", une distance

de 20,21 mètres jusqu'au point "P7", le point de départ de la parcelle à décrire, de là, vers le Sud-Est, suivant un gisement conventionnel de 139053'54" une distance de 20,40 mètres jusqu'au point "P10", de là, vers le Sud, suivant un gisement de 188013'20", une distance de 8,16 mètres jusqu'au point "Pll", de là, vers le Nord-Ouest, suivant un gisement de 319053'54", une distance de 20,40 mètres jusqu'au point "P8", de là, vers le Nord, suivant un gisement de 8º13'20" une distance de 8,16 mètres jusqu'au point "P7", le point de départ et couvrant en superficie 124,4 mètres carrés.

Cette parcelle est bornée successivement vers le Nord-Est par une partie du lot 829-5, vers l'Est par le lot 829-6, vers le Sud-Ouest par une par-Llowest par une partie du lot 829-4.

La parcelle "A" est la superficie de terrain entre la propriété de Serge Boutin (lot 829-2) et le passage existant sur le lot 829-4.

Les parcelles "B" et "C" sont les superficies du passage existant (calculées avec une largeur estimée de 20.0 pieds ou 6,1 mètres) sur les lots 829-4 et 829-5 qui appartiennent à Lyne Chouinard et Guylaine Lavoie. A L'ORIGINAL

Toutes les dimensions et distances y apparaissant et ci-haut mentionnées sont en mètres, système international. (SI)

COPIE COMPORME

Les directions sont des gisements conventionnels.

3" E 829 - 6 PARCELLE "C" 829-5 PTIE S: 124,4 m2

N.B: LES DIRECTIONS APPAIRAISSANT SUR CE DOCUMENT SONT DES GISEMENTS CONVENTIONNELS

SYSTÈME METRIQUE (S.I)

DESCRIPTION	TECHNIQUE		
LOTS: 829-4 PTIES ET 829-5 PTIE	DIVISION DENREGISTREMENT: SHERBROOKE	ÉCHELLE 1:400	DOSSIER CL 542 A
CADASTRE: CANTON D' ORFORD	MUNICIPALITÉ: CANTON D'ORFORD	MINUTE 657	CARNET



LEFEBVRE A.G CHRISTIAN ARPENTEUR GEOMÈTRE 155, RUE PRINCIPALE OUEST SUITE 116. MAGOG JIX - 2A7

MAGOG , LE 04 NOVEMBRE 1992

PAR: Christian Life

Fait et préparé à Magog, Qué., le quatrième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), sous le numéro 657 de mes minutes conservées dans mon greffe.

Total Contract the second of t

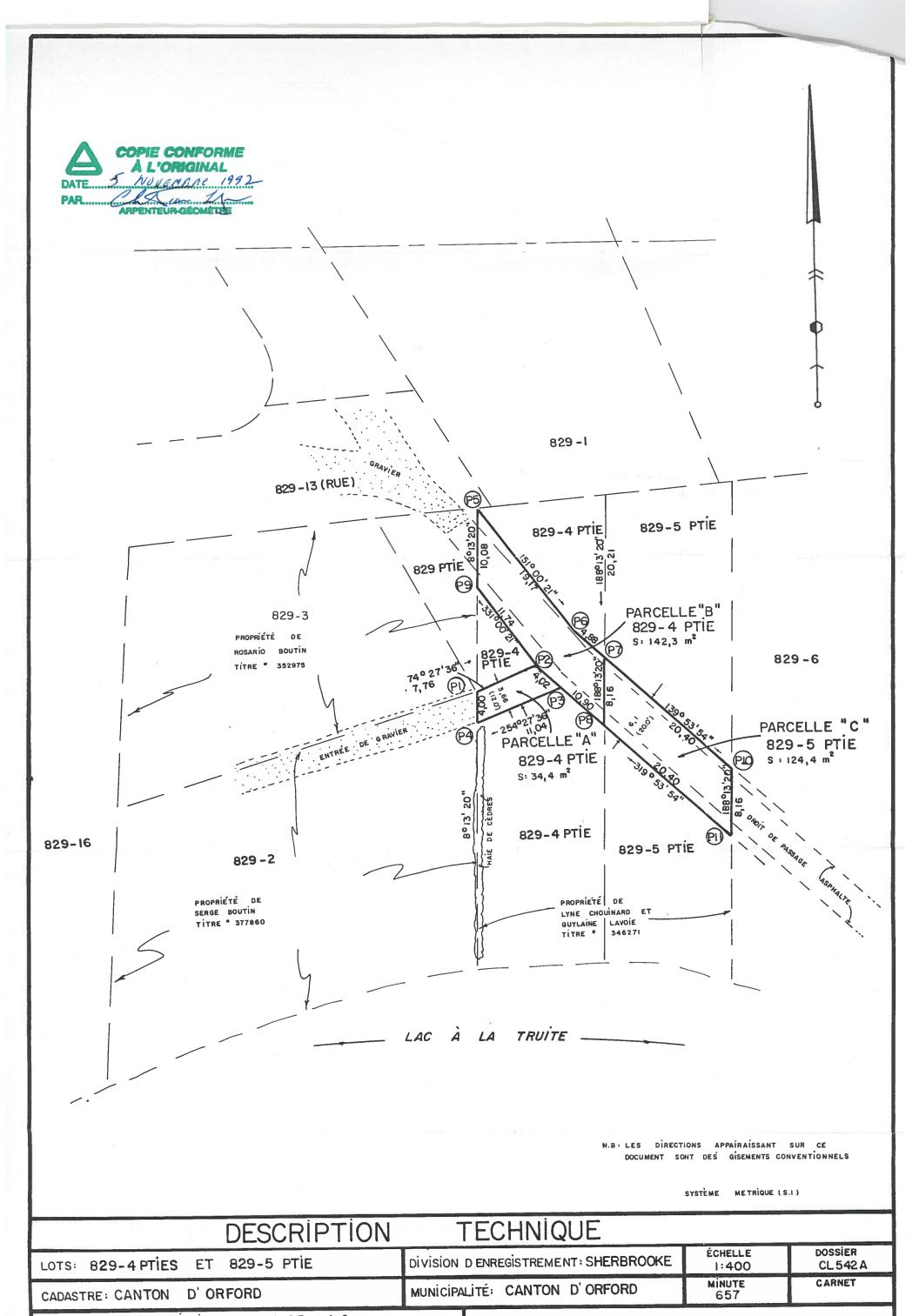
CHRISTIAN LEFEBVRE, Arpenteur-géomètre

DOSSIER: CL-542A MINUTE: 657 COPIE CONFORME
À L'ORIGINAL

DATE 5 MUJEMBAE 1992

PAR CHARLES ARPENTEUR GÉOMÉTRE





CHRISTIAN LEFEBVRE A

ARPENTEUR GÉOMÈTRE

155, RUE PRINCIPALE OUEST
SUITE 116, MAGOG JIX - 2A7
TEL:(819) 843 - 4500

MAGOG , LE 04 NOVEMBRE 1992

PAR: Christian LEFEBURE A.C